Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

CURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON P

PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULK.

L'abonnement pout dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; et non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refux de la Gassile au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à Firmin H. Proully, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES:

Première insertion 10 contins par ligne Douxlème insertion, etc..... 3 contins par ligne

Pour annouces & long termo, conditions lib6raics.

Coux qui désirent s'adresser tout particuli?rement aux cultivatours pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouvezent avantageux d'a moncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fila, libraires à Montréat M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu so charger de l'agence de lu "Gazette des Campagnos."

ABONNEMENT:

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine: Une allocation de Saint Père le Pape Léon XIII aux prélats qui s'étaient rendus à Rome pour les fêtes de la canonisation.—Approbation de Notre Saint-Père le Pape, quant à la publication du nouveau journal français publié à Rome;—Profession de foi du comité de direction du "Journal de Rome."—L'aveugle et la paralytique.—Mgr l'Evêque de Sherbrooke condamne les sociétés secrètes, sous le nom de "Foresters."—Procès de béatification de Mouseigneur de Laval, premier évêque de Québec.—Loterie nationale dans la proviuce de Québec, au profit de la colonisation

Causerie Agricole: Etude sur le fonctionnement et l'organisation des fromageries et des beurreries: Quelques considérations sur cette importante industrie.—Barattes américaines. —Appareil pour faire crêmer le lait.—Appareils de Whitman et Burrel; A. S. Benner's Improved Creamery Apparatus.

Correspondance: Causerie agricole donnée aux Trois-Pistoles, par M. B. Lippens.—Utilité des conférences ou causeries agricoles; nous devrions faire en sorte qu'elles soient plus nombreuses, et pour cela ne pas entraver ceux qui se sentiraient le dévouement d'y contribuer.

Sujets divers: La fromagerie à St-Roch des Aulnaies: ses di-

rocteurs.—Fers laissés longtemps aux pieds des chevaux.

Choses et autres: La colonisation dans le canton de Dorset.—
Précaution avantageuse à prendre pour la vente de pommes

Précaution avantageuse à prendre pour la vente de poumes à l'étranger.—Comparaisons morales: Pourquoi dit-on que la neige est avantageuse à la terre!

la neige est avantageuse à la terre!

Recettes: Remède contre les conpures, écorchures et meurtrissures.—"Onguent de la mère" contre les gros boutons du visage.

A nos abonnés redardataires.—Nos remerciments les plus sincères aux abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir il y a quelques semaines, le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Parmi ceux là un nous faisait parvenir sept piastres et l'antre ciuq piastres d'arrérages pour abonnement à la Gazette. Plus de deux cents abonnés sont dans le même cas, c'est à dire qu'ils nous doivent depuis cinq piastres et au-delà, pour arrérages. Si ces deux cents abonnés se faisaient un devoir de nous payer ces arrérages d'ici à la fin du mois, nous recevrions au-delà de mille piastres: ce qui serait une bonne aubaine dont profiteraient ceux qui chaque année paient régulièrement leur souscription à la Gazette, par les améliorations que nous pourrions faire à notre journal. Pour peu que l'on y mette de la bonne volonté il serait possible à tous nos abonnés retardataires de s'acquitter de leurs dettes à l'égard de la Gazette, car co n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élevés.

REVUE DE LA SEMAINE

Une allocution de Sa Saintete le Pape Léon XIII.— Voici, d'après le Journal de Rome, la traduction de l'allocution adressée par Notre Souverain Pontife Léon XIII, aux vénérables prélats qui s'étaient rendus à Rome pour les fêtes de la canonisation dont il a été fait mention dans notre dernière revue:

Vénérables frères,

La souveraine consolation que Nous ont procurée les cérémonies solennelles accomplies avec votre concours, s'accroît et est portée pour ainsi dire, à son comble, on ce jour, pendant que Nous vous voyons réunis en si grand nombre autour de Nous et que Nous considérons les graves et les sages paroles qui expliquent la cause et le motif de votre présence. C'est, en effet, la foi et l'attachement envers le Vicaire de Jésus Christ qui vous ont mus tous et chacan de vous: et, sur le point de rentrer dans vos diocèses, vous avez estimé que vous ne pourriez y retourner sous de meilleurs a spices qu'après avoir renouvelé le témoignage de votre fidélité envers Nous. C'est là un indice manife-te de la bonté de Dieu et un motif tout particulier de consolation au milieu de Nos épreuves. Il ne peut nous arriver, en effet, rien de plus satisfaisant et de plus dérirable que de voir les évêques des différentes eglises particulières s'unir à Nous dans la plus entière concorde, pour n'avoir avec Nous qu'une volonte et un jugement, non-soulement par devoir de leur charge. mais aussi par un désir de communication spont: née ot joyouse à Nos souffrances.

Dans cette union intime, dans ce co cert unanime des caprits, se reflètent l'image et la forme de l'unité admirable et vraiment divine d'où l'Eg ise catholique tire sa force et son énergie, au point de forcer ses adversaires mêmes à admirer son incomparable grandeur.

Pour cette cause. Nous rendons des actions de grâces à Dien qui est si riche en miséricorde, et, à l'exemple de son Fils, nous lui demandons ardemment que tous

tamment unis et n'en forment plus qu'un: unum sint et sint consummati in unum. En même temps, Nous vous avouons volontiers Notre reconnaissance et Notre bienveillante charité, qui répondent pleinement

et parfaitement à votre grand amour.

E la nécessité de cette concorde dont Nous avons parlé est maintenant plus grande que jamais tant pour vous que pour Nous, parce que coux qui sont charges des intérêts chrétiens ont les plus grandes difacultés à surmonter et les plus terribles douleurs à gouffrir.

La guerre à l'Eglise et à Dieu lui même est faite maintenant avec plus d'audace et de licence peut-être que jamais auparavant. Tout brale d'une guerre sacrilège et détestable dont la force et la flamme sont maintenant dirigées avec plus d'apreté contro ce siège apostolique. Mais ce qui est into érable, c'est qu'on attaque cette autorité divinement instituée qui, dans la situation présente, donnerait le principal et

le plus sur espoir de salat.

En vérité, s'il y a quelque chose qui puisse réprimer les désirs immodérés des hommes et contenir dans le devoir la licence effrénée de la multitude, c'est bien l'Eglise catholique qui peut le faire, par sa vertu, par sa doctrine, et par ses lois. Et elles ne sont pas moins grandes la folie et la témérité de ceux qui poursuivent de leur inimitié et de leur haine le Pon tificat romain, loquel dovrait être au moins protégé, si ce n'est par d'autres considérations, au moins par le souvenir des bienfaits dont les peuples lui sont re devables.

Et Dieu veuille que le pouple italien soit le premier a comprendro que tout ce qui se fait pour revendiquer la liberté et les droits du Pontife romain, loin d'être un danger pour l'Italie, est une source pour elle de

grandeur et de permanente prospérité.

En attendant, Venérables Frères, pour ce qui Nous concerne, ayons tous la résolution bien constante de rester fermes dans le but suprême, et de travailler avec la plus grando sollicitudo au salut de tous les Liommes, et même de nos ennemis.

Nous avons on effet devant les yeux l'enseignement et les exemples de Jésus Christ qui lorsqu'il était maudit no maudissait point, et qui guérit le monde par sa puissance divine, bien que le monde résistat

et répugnat cette guérison

"Il est nécessaire que Nous Nous consacrions de de même au salut des peuples ; et autant les hommes None attaquent avec violence, autant Nous devons les chérir plus fortement et les délivrer avec la grace et

lo secoura de Dieu.

Au reste, Nous avons la confiance que, dans cette grande confusion des cho es et des temps, les illustres Saints auxquels Nous avons ou soin de faire cerner, il y a quelques jours, les honneurs calestes Nous apporterons, ainsi qu'à l'Eglise toute entière, un appui tres opportun. Dans cetto tres agréable espérance, comme gage des biens célestes et comme témoignage de notre bienveillance, Nous vous accordons, du fond culmo et la resolution que donnent la cortitude de du cour Vénérables Frères, ainsi qu'aux peuples confiés à votre vigilance, la Bénédiction apostolique.

o Le " Jouraal de Rome" - Consulté sur l'opportunite du projet de fonder à Rome un grand journal quo

les chrétiens du monde soient perpétuellement et cons | glorieusement régnant, a daigné répondre par les trois rescrits qui suivent:

> 1er Rescrit: "Nous approuvons et Nous louons le projet de publier à Rome un journal français qui défende la cause de l'Eglise et les droits de la vérité, et Nous donnons la benédiction apostolique à tous coux

qui contribueront à cette fondation.

2d Rescrit: "En raison du vif désir que Nous avons de voir la bonne presse acquérir un développement et un accroissement plus considérable pour le soutien et la défense de la religion et de la verité, Nous encourageons les efforts de tous ceux qui travaillent au succès du projet ci exposé, et Nous leur accordons du fond du cœur la bénédiction apostolique.

Enfin, après la mise à exécution du projet, le Saint

Père a daigné répondre comme suit.

3ème Rescrit: "Nous voyons avec plaisir l'exécution d'un projet qui a pour but le développement de la bonne prosse pour la defense de la religion et de la vérité. Désirant qu'on puisse atteindre ce but, si hautement réclamé par les besoins du temps, nous vous encourageons à continuer et nous donnons notre bénédiction à vous et à tous ceux qui prêteront lour concours."

LEON P. P. XIII.

Le Journal de Rome-a vu le jour le 5 décembre

Voici l'admirable profession de foi du comité de Direction:

"Le Journal de Rome vient combattre en faveur d'une rause qui est supérieure aux lattes individuelles

et aux querelles particulières des nations."

"Il vient defendre à Rome, capitale de l'univers chretien, et dans la langue la plus universellement parlée de nos joure, la cause universelle, par excellence, la causo catholique et l'indépendance de la Pa-

"C'est là sa raison d'être.

"Rome a été le berceau do notre civilisation.

"C'est de Rome que, grâce aux semences fécondes du christianisme, sont parties les grandes idées de justice et de liberté qui out refait le monde.

"Aujourd'hui ces principes sont partout attaques. A Rome même la civilisation chrétienne est menacée.

"C'est à Rome que nous, nos collaborateurs, nos correspondants, nos souscripteurs, nos adherents de tous les points du monde, nous allons prendre notre part cans la luite, en défondant les vrais intérêts des

"Parmi ces intérets, il en est un qui prime tous les autres, c'est l'intérêt de la plus grande institution qui soit sur la torre, la Papauté. Cette institution toucho à tont ce qu'il y a de plus sacré dans l'Ame humaine: la conscience et la foi; elle touche à tout ce qu'il y a de plus intime, de plus profond dans la vie du peuple : le droit et la civilisation en arrange de

Le Journal de Rome inaugure son couvre avoc le remplir un grand devoir ot la confiance dans l'ave

"LE COMITÉ DE DIRECTION."

Hommosdo labour, absolument étrangers aux luttes tidien imprime en langue française, S. S. Léon XIII, politiques, les téducteurs du Journal de Rome, n'ont d'autre ambition fine de servir l'Eglise et le Saint-Siege. Aussi Dieu benira leurs efforia.

Le Journal de Rome est quotidien, et l'abonnement jour les pays de l'Union postale, n'est que 10 piastres par, an Ses, bureaux sont, a Rome, Via del Nazareno, 14 jet à Paris; Passage des Petits-Pères, 2.

L'aveugle et la paralytique -On lit dans le Bulletin de l'Association de Saint-François de Sales :

Voici une histoire aussi simple que touchant, que toutes les ames chrétiennes liront avec intérêt et emotion. Elle a pour héros notre saint avengle, Mgr de Segur, et une petite fille paralytique, et pour theatre

le tombenu du P. Olivant.

C'était le 29 juin 1877. Mgr de Ségar disait la messe à la thapelle des Mariyrs, rue de Sèvres, 35, pour obtenir la guérison de la petite Cécile de X, char maiite enfant de huit ans, par lysée depuis longtemps deja h la suite d'une congestion celebrale. Pendant neuf jours do suite, le père de la petite infirme avait apporté son enfant sur la tombe du P. Olivant et de ses compagnons, et il avait demar de à Mgr de Ségur, son ami, de dire la messe pour la clôture de la neu

L'enfant, étendue sur doux chaises près de l'autel, suivait la messo avec recueillement et contemplait

le saint officiant.

La messe dite, le père essaya de mettre sa chère fille sur ses pieds et de la faire tenir debout; muis ce fut en vain. La paralysie subsistant toute entière. L'enfant fut reporté dans sen voiture, et voici le dinlogue qui s'établit entre elle et son père:

Eh bien, ma cherie, tu n'es pas guerie?

- Non, papa.

Tu l'as pourtant bien demandé au bon Dieu?

L'enfant ne répond pas

Commenti dit le père étonné, n'as tu pas de mandé au bon Dieu de te guérir?

- Non Papa.

Que lui as-tu donc demandé?

Je lui ai demande de guérir Mgr de Ségur.

Mais, c'éta t pour ta guérison à toi que la neuvaine

ava t'été faite et que la messe élait dite.

Oni; papa; mais en voyant Mgr de Segur aveugle, cela m'a fait tant do peine que je n'ai pu m'enpêcher de demander à Dieu de le guérir plutôt que moi.

Le père ne répondit rien ; il essuya une larme d'émotion, et il embrassa sa fille avec une tendresse me-

lée de respect.

Mar de Segar fut vivement èmu quand il apprit co qui s'était passé; il écrivit à la petite infirme une lettre que ses parents ont préciousement conservée, et que nous sommes heureux de reproduire ici, comme un admirab e ensoignement sur l'utilité des souffrances en même temps qu'un témoignage précieux de la suinteté de celui qui l'écrivit et qui voit Dieu face à face dans les splendeurs de l'éternité.

Château'de Livet, le 23 juillet 1877.

" Ma bonno petite Cécile,

" Votre excellent papa a raconté à mon frère, qui me l'a écrit à son tour que le 29 juin, pendant la messe que je célébrais pour vous sur la tombe de notre saint ami, le martyr Pierre Olivant, votre bon cœur vous a poussée à parler au bon Dieu de mon infirmité [en oubliant la vôtre. Quoique cela soit tout simple de portance dans la Province de Québec, que le Conseil

la part d'une bonne petite chrétienne comme vous, ja ne puis m'empêcher de vous en remercier, sans vous cacher copendant que vous vouliez me jouer, sans vous en douter, un vilain tour.

"Voyez vous, ma petito enfant, il n'y a rien de plus excellent sur la terre que d'avoir à souffrir avec le bon Dieu et de porter avec lui la croix de privations: En un sens, c'est un peu dur quelquefois, même trasdur; mais en un autre sens, mille fois plus élevé, mille fois plus saint et plus excellent, c'est très préférable puisque cola mone au Ciel et nous aide beaucoup & évitor le peché et à ressembler à Jésus-Christ. Aussi n'ai-je pas la moindre envie d'être délivré de la sainte et sanctifiante infirmité que Notre-Seigneur a duigné m'envoyer, il y a plus de vingt quatre ans dans sa miséricorde adorable. Et vous, ma petite Cécile, je vous engage très fort à désirer, non votre guérison, mais votes sunctification. Yous me direz pout-être que l'un n'empêcho pas l'autre? C'est yrai.

"Il est cependant encore plus vrai que la sanctification est plus d'flicile d'un côte que de l'autre, et lor-que le bon Dieu lui même nons cique à côté de lui et avec lui sur la Croix, il est plus sur pour nous d'en rester que d'en descendre. Sur mille personnes qui sont en enfer, je parierais qu'il y en a neuf cent quatre-vingt dix qui sersient au moins en purgatoire, si elles avaient en la chance d'être aveugles ou sourdes, où paralytiques, ou : flligées de quelqu'autre bonne, grosse infirmi e; et que sur mille pauvres ames qui souffient énormément en Purgatoire, il y en a au moins neuf cent quatre vingt quinze qui jouiraient depuis longtemps des éternelles et saintes béntitudes du Paradis, si quelque miséricordieuse infirmité trèsdésagréab e les avait retenues sur la pente de la frivolite des plaisirs mondains, de la vanité, de la coquetterie, de la gourmandise, etc.

"Adiou, ma chère petite. Laissez moi vous bénir et vous embrasser comme un vieux compagnon d'infortane. Je benis mille fois tous ceux qui vous aiment ot que vous aimez.

" † L.G. DE SEOUR. ".

- Une lettre pastorale de Mgr l'évêque de Sherbrooke contre les sociétés secrètes, nommément contre les foresters, a été lue au prone dimanche dernier à Cook-hire.

Le tribunal codésinstique chargé de préparer les pièces du procès de béatification et de canonisation de Mgr de Laval, est déjà à l'œuvre.

On sait que le Canada possède deux vénérables : la vénérable Mère de l'Incarnation et la vénérable Mère Bourgeois.

La Minerve s'autorisant de l'opinion de MM. Labelle et Lacasse propose l'établissement d'une grande loterie nationale dont les bénéfices soraient employés à defrayer les dépenses de la colonisation, de l'administration de la justice et des institutions de charité.

CAUSERIE AGRICOLE

ETUDE SUR LE FONCTIONNEMENT ET L'ORGANISATION DES FROMAGERIES ET DES BEURRERIES.

L'industrie de la laiterie ayant acquis une telle im-

d'agriculture, pour en activer le progrès, a cru nécesanire de nommer un comité charge d'en étudier les perfectionnements dans les Etats-Unis en visitant les principaux établissements dans ce genre d'industrie. Le comité nommé dans ce but vient de faire son rapport qui est actuellement publié dans Le Monde de Montréal. Nos lecteurs nous souront gré sans doute de le publier en entier.

A Messieurs les Membres du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Messieurs:-

Conformément à la résolution passée par ce Conseil, votre comité a l'honneur de vous informer qu'il entreprit cette étude le 4 de juin dernier, et il soumet le résumé suivant :

La fabrication du beurre et du fromage a toujours été une branche plus ou moins importante de notre industrie nationale, et cette importance a toujours suivi une marche progressivo, quoiqu'elle n'ait pas reçu, de la part des cultivateurs, toute l'attention qu'elle méritait. L'exportation considérable qui se fait actuellement du beurre et du fromage du Canada semble avoir réveillé l'attention des cultivateur, et les avoir enfin assez stimulés pour leur faire comprendre que cette nouvelle et productive ressource de la ferme ne saurait être exploitée avec avantage, qu'à la seule condition que ses produits soient d'uno qualité supérioure, et, pour le moins, aussi bons que j coux des autres pays.

Depuis quelques années l'établissement de beurreries parmi nous, par des Sociétés co-opératives, a beaucoup contribué à vulgariser les avantages résultant de ce mode de fabrication. Nos cultivateurs ont bien vite compris qu'une exploitation, ayant un seul chef responsable travaillant en spécialiste une branche quelconque d'industrie, se trouvait dans des conditions de succès qu'il était impossible d'espérer de l'initiative privée.

Les succès et les avantages obtenus par les fromageries publiques devaient nécessairement avoir comme conséquence l'établissement de beurreries publiques. C'est ce qui a en lieu depuis deux on trois années, et pul doute qu'avant dix ans le nombre de beurreries publiques aura augmenté de telle sorte que pas un seul comté de la Province de Québec ne possédera pas une ou plusieurs beurreries; c'est d'ailleurs l'expérience de tous les pays.

Ainsi dans l'Etat de New York il a été constaté, par le recensement de 1875, qu'en 1874 il existait 1139 factories, ce nombre a toujours été en augmentant, et aujourd'hai on estime qu'il a plus que doublé. Ce fut vers l'an 1870 que fut introduit, dans quelques comtes en Angleterre, le système de fromageries publiques; quelques années plus tard la " British Dairy Farmers Association" etnit fondé, et finalement la " Royal Agricultural Society" prit cetto industrie naissanto sous sa puissante protection, et offrit des prix élevés pour les instruments, les outils ou les machines les plus nouvelles et les plus perfectionnées nécessitées par les exigences des moyens modernes mis en usage pour co genre de fabrication. Et aujourd'hui, comme votre table de sa fabrication, sa simplicité de construction Comité espère vous le démoutrer, l'art de faire le et la facilité avec laquelle elle se travaille. Quelques-

de la perfection, grace à un outillage et une manipulation intelligente qui ne laissent rien à désirer.

Outre le fromage, le beurre et le lait, articles de pre-mière nécessité par leur nature même, les produits de la laiterie ne sont pas seulement un puissant auxilière au succès de notre agriculture nationale, ils sont de plus la source indirecte, et souvent directe, sur laquelle nous dépendons pour la production de la viande. et comme conséquence elle donne naissance à l'élovage du bétail qui est une des branches les plus importantes.

Ce serait sans doute ici le moment de parler de l'élevage du bétail, du choix des races, des soins à donner tant à l'alimentation qu'à la bonne tenue des aninimaux; mais toutes ces considérations, qui nécessiteraient des études spéciales, seraient trop considérables pour être contenues dans le cadre de ce rapport. Cette question, toute brûlante d'intérêt, a d'ailleurs déjà été étudiée longuement par ce Conseil, et il est à espérer, qu'avec le temps et l'expérience, nos cultivateurs, en étudiant leurs propres intérêts en comprendront mieux l'importante nécessité, et s'efforceront à n'élever que les meilleures races d'animaux et celles qui sont les plus recommandables pour les productions de la laiterie.

Dans le but de se rendre un compte exact sur les meilleurs procédés en usage pour la fabrication du beurre, votre comité a cru devoir visiter les principales beurreries de l'Etat de New-York, cet état ayant la réputation d'avoir les machines des plus perfecti. onnées et les plus modernes. C'est en effet de cet état qu'elles sont expédiées dans les divers autres états et même au Canada. Il n'y a pas à le nier, les américains, plus que tout autre nation, se sont beaucoup appliques à l'amélioration de tout l'outillage en usage dans la fabrication des produits de la laiterie, fait amplement démontré par l'importance toujours croissanto de cette industrie en Amérique.

Coux qui connaissent les américains savent qu'ils sont très ingénieux, et toujours à la recherche de quelque invention nouvelle. Aussi dès qu'une nouvelle industrie parait, ils mettent leurs cervenux et leurs mains au travail pour inventer une machine qui gagne du temps, en même temps qu'elle améliere le mode de fabrication. L'outillage pour la fabrication des produits de la laiterie, devait donc lui aussi, subir les bienfaisants effets de cet esprit d'invention. Et pour s'on donner une idée, qu'il suffise de dire que, depuis la passation de la loi des Patentes, au-delà de 1,800 brevets d'invention ont été accordés pour des barattes senlement, soit en moyenne, une nouvelle baratte/tous les dix sept jours pendant au delà de quatre-vingts

Barattes Américaines.

Sans vouloir passer en revue les avantages et les défauts des diverses barattes d'invention américaine, votre comité doit devoir vous dire que celles que sont le plus en usage dans les beurreries, de l'Etat New-York sont la "Blanchard" et le "Baril."

La première jouit d'une très haute réputation aux Etats Unis; ses principaux mérites étant dans la perfection du materiel employé, l'excellence incontesbeurre et le fromage paraît avoir atteint l'execlience unes de ces barettes, faites expressément pour les

beurreries publiques, peuvent fabriquer de 375 à 425 livres de beurre à la fois, suivant la quantité de crême,

et sont mues à bras ou par la vapeur. La baratte "Baril" est construite de manière à se travailler spit à bras soit à la vapeur. Elle e-t d'une construction bien simple et consiste dans un baril or dinaire placé horizontalement, ayant trois barres longitudinales à l'intérieur espacées à distance égule et dont le centre projeté de 3 à 4 pouces. Ces dernières barattes sont surtout en usage dans l'Etat de Pennsylvanie et elles ont été généralement adoptées dans les beurreries établies au Canada depuis quelques années.

Appareil pour faire crêmer le lait.

Pendant lo igtemps, aux Etats Unis, comme la chose se pratique encore de nos jours en Canada, le seul appareil en usage pour faire crêmer le lait fut l'antique 'Terrine' en fer blanc ou en terre cuite. Une laiterie de ce temps, quand il fallait de 48 à 60 heures pour faire crêmer le lait, présentait une longue série de "terrines" alignées les uns à la suite des autres, sur des rayons superposés, et l'ouvrage nécessité pour écrêmer le lait, était surtout pour les femmes un travail toujours long et pénible Les premières améliorations dans cet appareil furent faites vers l'annee 1859, et depuis cette époque, au delà de 150 ont été honorés d'un brevet d'invention : la plupart consistant en un vais-cau plat, peu profond de 5, 8 et 10 pouces et d'une capacité variant de 10 à 200 gallons. Tous ces divers appareils nécessitent un système particulier pour la circulation de l'eau froide ou chaude pour régler la température du lait et en obtenir la plus grande quantité possible de crême.

En 1878 il y eut à New-York un immense concours des produits de la laiterie et aussi un concours pour les meilleurs appareils pour crêmer le lait. Le jury, composé d'hommes intelligents et pratiques, décerna le prix à l'appareil pouvant se travailler le plus avan tageusement, avec des méthodes et des procédés ayant différentes théories pour base, et l'appareil réfigéra-teur de "Whitman & Burrel" de Little Falls, NY., obtint la plus haute distinction. L'utilité générale de cet appareil en forme le principal mérite, et comme il est probablement destiné à jouer un rôle important dans la fabrication du beurre et du fromage, une courto description de cet appareil devra trouver ici sa place.

Appareil de Whitman et Burrel.

L'appareil de Whitman et Burrel, en usage dans les beurreries, est généralement de 15 pieds de longueur sur une largeur de 3 à 4 pieds et d'une capacité de 600 gallons, et le lait peut être déposé en couches variant jusqu'à 20 pouces d'épaisseur Le lait est cou lé directement dans l'appareil et peut être refroidi au moyen de la circulation d'eau de source, par en des sous, autour et dans son milieu même. En économisant appareil et en bien peu de temps, réduire à une tem' pérature de 40° Furh. 5,000 livres de lait nouvellement tiré. Les conduits pour la circulation de l'eau tontes les différentes notions émises sur la formation toutes les différentes notions émises sur la formation proné par M. Lippens, et que de telles conférences sont un vé-de la creme, on peut, à vo'onté, appliquer la chaleur ritable bienfait pour la classe agricole.

en dessous, le froid au dessus et au-dessous, on encore la chaleur en dessous et le froid en dessus.

Un appraeil d'invention très-récente, connu sous le nom de A. S. Benner's Improved Creamery Apparatus, vient de faire son apparition dans l'Etat de New-York, et semble destiné à occuper le premier rang dans les fromageries et les beurreries. L'excellence, réclamée par l'inventeur, est de provoquer une séparation plus parfaite et plus uniforme de la crime, dans un temps moindre et d'une manière plus économique qu'avec tout autre appareil. On peut se procurer ce dernier appareil chez MM. Childs & Jones, à Utica, N. Y.

Pour être juste il faudrait ici donner une description des meilleures machines inventées pour travailler le beurre et dont au moins 150 ont été brevelées depuis 1842, époque de leur première apparition dans le Connecticut; mais votre comité est d'opinion qu'il suffira d'indiquer les seuls de ces appareils actuellement en

Anjourd'hui on se sert de deux instruments différents qui semblent également bien remplir le but pour lequel on les destine. L'un est un rouleau dente en bois qu'on promène p'usieurs fois sur le beurre nouvellement f it pour en extraire le "petit lait" et lui donner une texture uniforme. L'autre est composé de deux leviers attachés au même point et se mouvant dans un espace triangulaire renfermant le beurre qu'on vent travailler. Les deux font l'ouvrage d'une manière satisfaisante et donnent des résultats égale ment beaux.

On pourrait publier tout un volume sur les divers appareils en usage pour la fabrication du beurre, depuis le simple couloir jusqu'à la tinette qui doit le contenir, mais la description minutieuse de ces divers ustensiles n'étant pas d'une importance majeure, nous croyons que ce Conseil sera plus vivement intéressé par la description d'une bourrerie américaine, surtout au moment où l'établissement de beurreries publiques semble devoir prendre des proportions importantes dans ce pays. - (A suivre.)

Correspondance.

M. le Rédacteur,

Les cultivateurs des Trois-Pistoles ont eu l'avantage d'entendre la semaine dernière, une causerie agricole qui lea a intéressés beaucoup. Le conférencier, M. B. Lippons, a parlé du traitement des fumiers, de la culture des légumes pour les animaux, des prairies artificielles, des assolements. Il a traité ces différents sujets avec beaucoup de clarté, et a donné des conseils tout à fait pratiques et que tout cultivateur peut suivre d'autant plus facilement qu'ils n'exigent aucun capital. Lo conférencier invita les assistants à lui poser des questions ou à présenter lours remarques, et coux-ci on profitorent largement.

Dans la paroisse des Trois-Pistoles nous avons un certain nombre de cultivateurs tels que MM. Jules Lebel, Paschal Beaulieu, Octave Dumas, Hilaire D'Amour, Prudent Renouf, la glace et à l'aide d'un pen de sel, on pent, avec cet | Nazaire Têtu, Thomas Pelletier, Eloi Rioux, etc., qui ont grandement amélioré leur système de culture, et ces derniers faisaient remarquer à toute l'assemblée que les idées émises par M. Lippens s'accordaient en tous points avec leur manière d'ament tité. Les conduits pour la circulation de l'eau gir; somme toute, l'anditoire qui ne comptait pas moins de conviennent également pour la vapeur; de cette façon le contenu de cette espèce de bac peut être rechauffé sent, offrit à M. Lippens au nom de ses paroissiens des remerciants de cette espèce de bac peut être rechauffé sent, offrit à M. Lippens au nom de ses paroissiens des remerciants plus de l'eau de l' Pour terminer, M. Lipnens a engagé nos cultivateurs à for-mor un cerole agricole. Il a parlé des résultats magnifiques qu'ont obtenu les ceroles de Sainte-Marie de la Beauce, de Snint Sébastien, de St-Alexandre de Kamouraska, de St-Agapit de Beaurivage, de Saint-Cusimir, de Lorette et d'un grand nombre d'autres endroits. J'espère que nous ne resterous pas en arrière, et que le printemps prochais nous aurons aussi notre corole agricole.

J. A. LAVIGNE.

Instituteur.

Trois-Pistoles, 2 Janvier 1882.

Je suis houreux de dire que le compte-rendu el-dessus est correcte, et que M. Lippens a une connaissance parfaite des besoins de l'agriculture dans notre Province.

D. VEZINA, Curé.

Trois-Pistoles, 2 janvier 1832.

Nous ne pouvons que félicitor le Gouvernement de la Pro-vince de Québec de l'avantage qu'il accorde aux cultivateurs de pouvoir de temp; à autres assister à des conférences sur l'agriculture: c'est un moyen blen propre à instruire les oulti-vateurs et à lour faire adopter les moyens les plus efficaces d'eurichir leurs terres. On fuit de grands éloges des lectures données par M. Lippons, et il est à espérer que les oultivateurs en profiteront.

On ne peut trop multiplier les conférences sur des sujets aussi importants que l'agriculture, dans nos campagnes. Ce serait le moyen d'intéresser les cultivateurs et de les attacher davantago aux cercles agricoles sous le patronage desquels se tont ces lectures. M. le Dr N. E. Dionne, rédacteur du Courrier du Canada, s'est fait un devoir de répondre à plusieurs invitations qui lui ont été fuites, et parlout ce monsieur a réussi à intéresser les oultivateurs et à leur faire prendre la résolution

de faire trève à la culture routinière.

M. l'abbé F. X. Methot, curé de St-Engène de l'Islet, a donné dans sa paroisse plusieurs lectures sur l'agriculture qui ont opéré un merveille ax effet parmi ses paroissiens. A son exemple, onr il joignait auesi la pratique à la théorie, les cultivateurs de St-Eugène se sont livrés à la culture de racines de tout genre; et cela avec un tel succès qu'ils ont obtenu les premiers prix pour les plus beaux l'gumes à l'exposition agricole du comté de l'Islet. Les prairies dans cette pareisse out enbi un notable changement; grâce à l'exemple donné par M. Mé-thot, les bons paturages ne sont pas rares. Le Révd M. Méthot avait pour l'encourager dans son œuvre

de bien l'expérience du passé. Des son jeune âge, il avait un goût prononcé pour l'agriculture. Fils d'un sultivateur qui lui avait appris de tout temps à aimer l'agriculture, elle a eté pour lui une espèce de récréntion. Devenu prêtre et placé directeur à l'école d'agriculture de Ste-Anne, il a donné un libre cours à son inclination unturelle et a introduit des réformes qui out en les conséquences les plus houreuses sur la Ferme du

Collège.

Nommé plus tard curé de Laval, M. l'abbé Méthot n'a pas cescé de se livrer à la culture, en améliorant une terre apparte-nant à la fabrique de cette paroisse. Actuellement le champ de nant à la indrique de cette paroisse. Actuellement le champ de ses opérations se voit à St-Eugène, comme nous le disions plus hant. Là, sur un terrain très-pauvre, il a obtenu depuis deux ans des résultats étonnants. Quiconque visite St-Eugène, et surtout le terrain amélioré par les soins de M. le curé, a lieu surtout le terrun ambijore par les soins de M. le curé, a hen d'être étonné. En novembre dernier, les légumes de tout genre, récoltés dans le jardin qui avoisine le presbytère, jardin modèle sans contredit, out réalisé un capital de près de \$100; cependant l'on y compte à peine trois arpents.

Les cultivateurs de St-Eugène, ayant sur leur yeux de si beaux exemples, puis encouragés par les conseils souvent répérénde les matters d'écure des puis encouragés par les conseils souvent répérénde les matters d'écure des partes de l'entre de

tés de leur pasteur, ont voulu se mettre à l'œuvre, dans l'es-poir d'un succès qui a réponda à leur attente, comme l'a prouvé leur exposition locale en fruits et en légumes de toutes espoces, qui ent lieu à St-Eugène en novembre dernier.

M. Pabbé Méthot ne veut pas laisser la paroisse de St-Eu-gène profiter seule des avantages d'une enliure améliorée; il vondrait voir le progrès agricole s'établir partout, plus particulidrement dans les paroisses nouvelles qui avoisinent la sienne. Comme St-Aubert se trouve au côté droit de St-Eugène, il ne veut pas qu'elle reste indifférente au progrès moderne. Disons en passant que ce monsieur no se laisse pas désirer; car partont on il sent que son concours pourrait être utile, il offre ses services, assuré d'avance que tous ne sent pas aptes à donner la saine doctrine sur l'agriculture. It n'y a pas encore long-

នល**ែប្រ**បាលមែល មាន ខែក្រស៊ី ការប្រទៀប នៃស្រី ដែលដែលមិន

s'appliquant à la faire aimer et à démontrer les gres bénéfices qu'on pourrait en retirer. Des faits nombreux et incontestables ue mauquerent pas à l'appui de ses avancés.

Dans un premier entretien, M. Méthot n'a pu traiter sa illèse à fond. Il lui a falli se Borner à signaler les modes les plus expeditifs et les moins dispendieux pour les bons labours; les horsages les mieux conditionnés et les égonttements convenables pour donner aux plantes tonte leur force d'action, di-sant en peu de mois et an moyen de comparaisous fréppantes, de quelle manière une plante tire sa vie pour en venir à so : parfait développement. Il a représenté que les cultivateurs d'ordinaire ne s'appliquent pas (assez à connaitre la nature du sol qu'ils ont à exploiter et le rendent par là impuissant à faire valoir toute su richesse: de là des récoltes faibles sur des terrains reconnus fertiles. Il a fait connaître les avantages et la nécessité des sociétés d'agriculture. Le Gouvernement par ses allocations veut encourager non-seulement les riches cultivateurs, mais surtout les pauvres; aussi regrettait-il de voir les avantages de ces associations retourner généralement au bénéfice de ceux qui en ont le moins besoin.

Cette conférence de M. l'abbé Méthot a été entièrement gontée, et à cette même seance douze cultivateurs ont prou la de se faire inscrire comme membres de la société d'agriculture du comté le l'Islet. C'était récliement un progrès, paisque ja-mais cette société d'agriculture p'ayait compté plus de 1. à 2

membres duns cette paroisse.

Les bons résultats obtenus à St-Engene et à St-Aubert par de fréquentes conférences sur l'agriculture; peuvont également s'ol tenir ailleurs; nous verrions en outre de nombreux cercles agricoles s'établir, parce que les cultivateurs prendraient intérêt à ce mede d'enseignement qui pourrait si bien leur être profitable. C'est pourquei nous falsons de vœux pour que ces

conférences se dounent en plus grand nombre.

Mais pour cela, il faudrait s'entourer de tous ceux qui ont à cœur le perfectionnement de notre agriculture; de ceux qui se sentent le dévouement de travailler énergiquement à opérer le progrès agricole parmi nous, sans que pour cela ils aient à s'imposer trop de sacrifices. On peut bien, st le cœur nous en dit, consacrer des veillées à préparer des conférences eur des sujets capables d'intéresser les cultivateurs, se livrer à des études sérieuses sur la science agricole afin que ces conférences soient adoptées au besoin des cultivateurs et puissent les guider surement dans la voie du perfectionnement agricole; on peut bien aussi sacrifier quelques jours de l'année dans des voyages ayant pour but de donner des conférences; on peut en outre accepter l'hospitalité de ceux qui nous font l'honneur de nous inviter à donner des conférences. Mais ce que le conférencier qui agit ainsi d'une manière aussi gratuite, ne fera pas : c'est de présenter à ceux qui l'invitent une note de frais de voyage, s'il est obligé de voyager en chemin de fer. Nous savous que plusieurs amis de l'agriculture qui ont déjà fait des conférences, ont été obligés de refuser des invitations pour cette raison. Nous savons qu'un de nos amis, invité à faire des conférences dans plusieurs paroisses sur le parcours du chemin de fer du Nord, s'est yu refnser une passe qu'il demandait. Cet ami avait déjà roudu des services signales à la cause agricole par la publication d'une brochure hautement importante à la classe agricole. On lui a refusé une passe, en lui disant que rien assurait que ses conférences tussent conformes aux principes de l'agriculture. Nous espérons que l'on ne voudra pas entraver la marche du progrès agricole en exigeant que ceux qui désirent y contribuer soumettent d'avance aux officieux co qu'ils auront à dire aux cultivateurs. Nous avons nousmême recu plusieurs invitations à donner des conférences; nous avons même préparé trois lectures sur des sujets diffé-rents, dans le but de répondre favorablement à ces invitations. Mais nous ne ferons ces conférences qu'à la condition de ne pas faire de sacrifices pécuniaires: nous en faisons déjà assez par la publication de la Gazette des Campagnes qui est une tache ingrate, mais que nous poursuivons avec le plus grand dévouement, parce que nons savons accomplir une œnvre de bien.

Fromagerie de St-Roch des Aulnaies.

Nous nous faisons un devoir de publier les renseignements suivants sur les opérations de la fromagerie de St Roch des Aulnaies, dirigée par MM. Gendron. temps Il donnait à St-Aubert une conférence sur l'agriculture, Nous devons ces renseignements à un ami dévoué de nie ist get glegge

l'agriculture qui, chaque fois que l'occasion s'en présente, se fait un plaisir de donner communication au rien perdu. public des renseignements qui pourraient lui être ntilés, au point de vue des industries agricoles qui se poursuivent dans le comté de l'Islet ou dans les comtes voisins.

La quantité de fromage fabriquée du mois de juin au mois d'octobre derniers n été de 60,381 livres; la

moyenne du prix de vente a été de 🛂 cts.

Les patrons sont satisfaits du résultat; malgré qu'ils n'aient pas obtenu le plus haut prix pour leur fromage, car ils ont eu la malchance de vendre dans la baisse. Tout le fromage qui a été fabrique était de première qualité.

MM. Gendron, fabricants de cette fromagerie, ont fait leur devoir et ont montré beaucoup de libéralité ils ont entr'autre fabriqué le fromage gratuitement

pendant cinq jours l'automne dernier.

Une assemblée nombreuse des patrons et autres cultivateurs a eu lieu le 26 décembre dernier, et de nouveaux arrangements ont été pris entre les patrons et los fabricants pour la saison 1882. MM. Gendron ne recevront qu'un centin et demi (11c) par livre de fromage, et les patrons continueront a porter le lait à la fromagerie à leurs propres frais. C'est un excellent marché pour les doux parties.

En référant à ce qui a été payé par plusieurs culti vateurs pendant l'été 1881, pour faire transporter leur lait, et en prenant au livre de la fromagerie le nombre de livres de fromage qui a été fabrique avec le lait fourni par ces quolques cultivateurs, nous découvrons que ça ne leur a pas couté à de cent par livre de fromage pour faire transporter leur lait.

Les pations ont refusé l'offre de MM. Gendron de transporter le lait, et de fuire le r fromage à raison · de 2 ets par livre, persuades par les culculs qu'ils en ont faits que ce sera plus avantageux pour eux de s'associer pour le transport du lait et de ne payer qu'un cent et demi par livre.

Le nombre des patrons sera beaucoup plus considérable cette année. MM. Gendron espèrent fabriquer

100,000 livres de fromage.

Les directeurs pour l'année 1882 ont été nommés à la grande assemblée du 26 décembre dernier, et ils ont été autorisés par les patrons d'imposer des amendes sévères contre tout patron qui fournirait du mauvais lait contenant do l'onu, ou du lait qui auruit été écro ınó.

A cette réunion de cultivatours intelligents, j'ai ob servé que d'excellentes idées d'économie et de pru tique ont été énoncées; ces rénnions devraient avoir

Une question qui a été discutée et qui doit attirer l'attention des patrons de toutes les fromageries, c'est d'exiger un dépôt d'urgent des acheteurs de fromage, aussitet qu'une vente est effectuée. Une fromagerie et lui offrit de lui acheter directement toute su prochaine redu comté de Montmagny avait vendu 10,000 livres de fromage à 11 cts en novembre, au même acheteur à qui les patrons de la fromagerie de St-Roch avaient vendu; mais le fromage ayant buissé, le commerçant utile à la terre ? a refusé de prendre le fromage et il en est résulté une

gent de la part du commerçant; les patrons n'ont

Voici les noms des directeurs de la fromagerie pour la présente année (1882):

Revd E. Dufour, Pres dent honoraire: MM. Jean Castonguay, President; Luc Dupuis, Vice president; Godfroy Laurent Lizotte, Churles Marie, Théodore Pelletier, Prosper Litalien, Chs Frs Soulard, J.B. Caron, Elzear Harton, Achille Marie, Cyrias, Morneau, J.-B. Lingassé, Daniel Fortin; Auguste Dupuis, Secretaire.

Fers laissés trop longtemps aux pieds des chevaux.

Il me semble n'y avoir aucun doute que ceci est une des plus fréquentes causes des maladies pour les pieds d'un cheval; car aussitôt que lo fer est posé, un double tr..vail commence, colui du sabot qui croît en dessous et se serre sur le fer, et celui du fer qui, chaque fois que le pied touche la terre après s'être relevé est pousse forcement en haut contre le sabet. Ceci constiti e cette double action qui est si souvent préjudiciable. Pour obvier à cela, il devient nécessaire de faire ajuster comme il faut, chaque fois, le fer au pied du cheval. Pour arriver à cela, il faut le faire détacher et rattacher uno fois tous les quinzo jours; et il faut voir, lorsqu'on fait faire cette opération, à ce que la partie rivée des clous soit bien limée en dehors du sabot, afin qu'ils ne fassent pas de trop grands trous dans la corne, lorsqu'ils sont arrachés. Quelques personnes laissent les fers 2 on 3 mos aux pieds du cheval. Rien n'est aussi préjudiciable a la conservation d'un bon pied sain. Le changement pratiqué deux fois par mois permet au pied de se développer, et lui laisse une belle forme naturelle.-Traduit du Rural New-Yorker - Pionnicr de Sherbrooke.

Choses et autres.

Colonisation.—Le comte de Dunmorc, président de la Compagnie de colonisation du Canada, vient d'acheter pour la compagule qu'il représente, le canton de Dorset, dans la province de Québec, dont la superficie est de 50 à 60,000 acres. La compagnie possède déjà une centaine de mille acres de terres dans les comtés de Compton et de Beauco. Le comte de Dunmore est particulièrement un éleveur de bestians.

Précaution avantageuse pour la vente de pommes à l'étranger — Nous signalous à l'attention des propriétaires de vergan le moyen dont un cultivateur américain s'est soivi pour se faire un achetour en Angleterre. Il y a cinq ains, un cultivateur du town d'York, Maine, venditsa récolte de pommes à un marchand. Il tria sen pommes et les emballa avec beaucoup de soin. Dans les pommes de les emballa de papier contague par le le paris contague par le paris de la paris contague par le paris de la paris contague par le paris de la paris contague par le paris contague par le paris de la paris contague par le paris cont chaque baril, il placa une fenillo de papier contenant son nom et son adresse, avec prière à l'acheteur qui ouvrirait le baril lieu plus souvent pour l'avantage mutuel de la classe de lui faire savoir, en quelle condition ses pommes étaient ar-agricole. que tout le lot finit par tomber en tre les mains d'un marchand résidant près de Liverpool, en Angleterre. On trouva les pommes el saines, si blen triées, si délicieuses au goût, que le marchand corivit immediatement au cultivatour une lettre très-flattouse colte. L'offre fut acceptée et s'est continuée depuis chaque aunée jusqu'à anjourd'hui.

:Comparaisons morales .- Pounquei dit ou que la neige est

PARCE QUE, en la couvrant, elle préserve les blés de la geperte de \$100. Heureusement que les directeurs de la pour la former, et qui est celui de la première congélation. La fromagerie de St-Roch avaient exigé un dépôt d'ar plus longtemps que celle des pluies, parce qu'elle pénètre et s'insinue davantage en fondant et se résolvant en eau. Mais c'est une erreur de croire que la neige engraisse la terre.

Quelque riche que soit un enfant, il est bon de l'habituer aux privations et au travail, parce que si la fortune cesse de lui sourire, il trouvera une ressource dans ses talents; si, au contraire, elle lui reste fidèle, il en fera un meilleur usage, en l'employant à soulager des misères qu'il aurait ignorées.

La mère qui tient plus au bonheur de sa fille qu'aux jouissances d'amour propre qu'elle ne manquerait pas d'obtenir dans des réunions bruyantes et frivoles, l'élève au sein de la retraite, lui insinue une morale pure, lui apprend à pratiquer la vertu plutôt par son exemple que par ses paroles. Sans cesse auprès d'elle, suivant ses moindres mouvements, elle forme à la fois son esprit et son cœur, et chacun des préceptes qu'elle donne est religieusement observé, car la légèreté et la dissipation, si nuisibles à tout enseignement, ne viennent point détruire son ouvrage. Et quand arrive enfin le jour où la donce jeune fille, toute neuve d'innocence et de candeur, est introduite dans le monde, ses principes sont tellement arrêtés, son jugement si sain, qu'il n'y a rien à craindre pour elle. Après avoir fuit la joie de sa mère, elle devient le modèle de ses compagnes, l'ornement de la société, la bienfaitrice de tout ce qui souffre.

RECETTES

Remède contre les coupures, coorchures et meurtifissures.

On enlève la pellicule de la coquille d'un ou de plusieurs coufs frais, et on l'applique, du côté gluant, sur la plaie bien nettoyée, que l'on maintient réunie à l'aide d'une bande de

" Onquent de la mère," contre les gros boutons du visage.

Prenez: saindoux, beurre frais et suif de moaton, de chaque quatre onces; huile d'olive, huit onces. Faites chauffer, dans un vase de terre vernissée, jusqu'à ce que le mélange jette une famée évidente. Ajoutez alors quatre onces de litharge bien séchée; remuez jusqu'à ce que le litharge soit bien incorporée; laissez chauffer jusqu'à ce que le mélange ait pris une couleur brane tirant sur le noir.—On applique un épais emplatre de cet onguent sur les points que les boutons occupent.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

NOUVEAU CONTRAT.

ES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à MERGREDI, le 18 courant, à midi, pour l'achèvement des travaux restant à faire à Greece's Point, relativement à l'agrandissement de l'entrée inl'érieure du canal de Grenville.

On nourra voir les plans et devis au bureau de l'ingénieur aurintendant, Ottawa, ou à celui de l'ingénieur local à Gronville.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté pour une somme de mille piastres (\$1,000), fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des chemins fer et canaux, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire. Si la scumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le dénartement ne s'engage à acceptur ni la plus basse ni anoune des soumissions.

F. BRAUN.

Bocrétaire.

Dept. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 4 Janvier 1892 12 janvier 1582.



CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

De Emory's Bar à Port Moody.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Soumission pour Travaux dans la Colombie Britannique.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à midi de mercredi, le 1er jour de février prochain,

en une somme ronde, pour la construction de cette partie du chemin entre Port Moody et l'extrémité ouest du contrat 60 près d'Emory's Bar, une distance d'euviron 85 milles.

On peut obtenir les devis, les conditions du contrat et des formules de soumission en s'adressant an bureau du Chemin de fer Canadien du Pacifique, à New Westminster, et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa après le ler janvier prochain, august temps les plans et profits sevent euverte receptain. chain, auquel temps les plans et profits seront ouverts pour inspection à ce dernier bureau.

Cet avis est publié maintenant afin de donner aux entrepreneurs une occasion de visiter et d'examiner le terrain durant la belle saison et avant le commencement de l'hiver.

M. Marcus Smith, qui est en charge du bureau à New West-minster, a ordre de donner tous les renseignements pos-ibles aux entrepreneurs.

Les soumissions ne seront reçues que si elles sont sur une des formules imprimées, adressées à F. Braun, Ecr., Sec. Dépt. des Chemins de fer et Canaux, et marquées "Soumission pour Ch. de F. C. P."

F. BRAUN.

Secrétaire.

Département des chemins de for et cananx, ¿ Ottawa, 21 octobre 1881.

GRANDE RÉDUCTION!

VENTE SANS RESERVE!!

RABAIS EXTRAORDINAIRE !!!

Le soussigné, nyant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'autonne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communantés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je vions leur effrir tons les articles nécessaires à une fabrique:

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Cibolres, Encensoirs, Burettes, etc., etc., etc. Ainsi que tontes sortes de Bouquets pour antels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Ecoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer a pien meilleur marché, spécialement pour les ar-ticles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTE DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

> J.-A. LANGLAIS, libraire, 177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.